

Résumé de la séance du 28 mars 2023 : chapitre 1 : Res, 1-2

Comlan Maurice SESSOU

1. Agamben propose une archéologie du mot *res* que nous rendons par les termes réalité et réalisation. Jusqu'au VI^e siècle, on employait *res* sous la forme adjectivale (*realis*) ou adverbiale (*realiter*). Mais c'est vers la fin du Moyen-âge qu'apparaissent le substantif *realitas* et même le verbe *realitare* (ou *realificare*). A l'époque moderne, seul le français parmi les langues modernes traduit *res* par « rien » qui dans les langues romanes est rendu par le mot « cause » : *cosa*, *chose*, *coisa* avec une connotation juridique, synonyme de *lis* (litige) : « ce qui est en question dans un procès » (Varro, VII, 93 : *quibus res erat in controversia, ea vocabatur lis*). *Reus*, dérivé de *res*, va désigner « Celui dont l'affaire fait l'objet d'un procès » et il possède un sens plus causal : pour quoi, à cause de. C'est ce sens qui se dégage des expressions comme *res publica*, *res divina*, *res familiaris*, *res militaris*, *res adversae* ou *secundae*. Le sens originel de *res* (bien, chose possédée) se trouve chez Plaute et fait référence à : « ce qui me concerne, ce qui est dans la sphère de mon intérêt ». Mais chez cet auteur, *res* est synonyme de *pecunia*, argent. On rencontre aussi chez lui des euphémismes comme *mal ares* (la vilaine chose) pour désigner le fouet de l'esclave et *res venera* pour évoquer une affaire d'amour et de sexe.

Ce dernier sens fait de *res* « l'affaire des hommes » et constituera une préoccupation à la réflexion philosophique des stoïciens. Chez Lucrèce, *res* va prendre le sens d'une « entité » et il va montrer que ce sens est étroitement lié à « essence » (*ens*), « choses », « cause ». On retrouve également chez lui l'expression *nulla res* qui est synonyme de *nihil* (rien : *pragma* en grec) mais ici *res* est contraire du néant. Chez Cicéron, *res* va servir comme entité pour distinguer des choses qui existent des choses intelligibles et dépourvues de substance corporelle, ainsi qu'on le trouve à l'époque médiévale. Autant chez Cicéron que chez Auguste, *res* conserve une connotation juridique et relève donc du droit : un procès, un bien possédé ou aliéné. Il s'emploie aussi en politique où *res* désigne les *Res gestae* : « les actions accomplies par l'imperator dans l'exercice de ses fonctions ».

On le voit : *res* c'est l'être, la chose des hommes, qui concerne leur langage, leur pensée, leur droit, c'est leur « affaire ». Cela se confirme dans l'étymologie où le verbe *reor* (je pense, je compte, je juge) coïncide avec ce qui relève de la sphère de la pensée et de l'activité humaine. *Res* selon Agamben, c'est la « chose » qui « doit chaque fois se diviser et s'articuler selon une variété de significations et de stratégies parmi lesquelles l'esprit risque de se perdre.

Heidegger avait entrepris une généalogie de *res* dans une conférence en 1950 sur *La chose (das Ding)* où il montre que *Ding* désigne « ce qui concerne les hommes, la matière (*Angelegenheit*), la contre-matière (*Sreitfaff*), le cas en question (*Fall*). Mais chez Heidegger, ce sens originel de *res* tend à être remplacé ou à disparaître au profit d'une autre signification qu'il donne : « Le mot latin *res* désigne ce qui, d'une manière ou d'une autre, concerne l'homme. Ce qui concerne (*das Angehende*) est le réel de la *res*. » La *realitas* que le latin découvrira plus tard se trouve évoquer ici anachroniquement pour désigner *der Angang* (le début, le commencement), ou ce que la philosophie grecque entend par le *on* grec, le *ens* en latin et qui veut dire : « ce qui est présent au sens de *Herstand* (...) au sens de ce qui est produit et représenté. » La *realitas* authentique de la *res*, c'est « ce qui concerne, reste, comme l'essence de la chose présente, cachée et enfouie » (mais qui exige d'être toujours d'être « re-présenté », exige de n'être pas oublié, qui existe d'une certaine manière à travers...). C'est ce qu'on veut exprimer au Moyen âge en parlant de tout *ens qua ens* : toute entité qui est en quelque sorte présente, même lorsqu'elle ne consiste qu'en une représentation en tant qu'*ens rationis*. » Le mot *dinc* rend compte de la même expression et « désigne tout ce qui, d'une certaine manière, est. (Ibid., p. 117) » Ici, Heidegger abandonne la piste généalogique du *Ding* pour une pensée où *la chose* se trouve incluse dans la relation des quatre éléments du monde : la terre, le ciel, le divin et le mortel. L'essence d'une chose consiste véritablement dans cette relation et c'est ce qu'Agamben va essayer de retrouver en reprenant la tâche généalogique philosophique interrompue par Heidegger.

2. Agamben se préoccupe du sens ontologique de *res* en tant qu'un *ens* qui a prévalu dans la philosophie médiévale. Augustin avait déjà marqué la fin de l'antiquité par son développement de la *res* comme une *chose sensible* qui ne soit pas ni du langage, ni des signes. Si « les choses s'apprennent par des signes (*res per signa discuntur*) » (*De doct. christ.* I, II, 2), elles s'en distinguent toutefois. Mais une ambiguïté subsiste et qui est inhérente au langage : c'est que « les choses peuvent être utilisées comme des signes » et aussi les signes peuvent exister comme des choses comme le dit Augustin : « tout sens est aussi une chose certaine, car ce qui n'est pas une chose, n'est rien – *quod enim nulla res est, omnino nihil est* ». La sémantique de *res* est si vaste qu'on peut la trouver comme un nom pour désigner les *choses insensibles* de nature spirituelle (invisible) comme la Trinité : « Les choses dont nous devons jouir (*res ergo, quibus fuendum est*) sont le Père et le fils et le Saint-Esprit et la Trinité elle-même, chose unique et suprême et commune à tous... ». La Trinité est « *res* » et *causa* » chez Augustin (I, V, 5). La problématique ontologique de *res* à partir de là sera double et on va chercher à distinguer ou opposer dans la philosophie occidentale : l'Être et l'être, l'essence (*quidditas*) et l'existence, la puissance et l'acte, la possibilité et la réalité, l'*ens in intellectu* et l'*ens extra animam*. L'ambiguïté se situe au niveau de l'usage de la « chose » comme « être » en tant que ce qui est abstrait et « être »

comme une réalité tangible : « ce qui est simplement possible dans l'esprit des hommes et ce qui existe en fait (*realiter*) ». Ce développement d'Augustin sera à l'origine de la doctrine des sacrements : chose, grâce, la parole dite...

Comme il en fut au Concile du Latran en 1215 et avant, chez Thomas d'Aquin (reprenant Avicenne), *res* va tantôt signifier « essence » et tantôt « puissance » dans une sorte de distinction entre *res* et *ens* « selon que l'on considère l'essence d'une chose ou son existence » (In I Sent., dist. 25, q. 1, art. 4) : « *in re, scilicet quidditatem et rationem ejus, et esse ipsius* ». Le *realiter* va désigner ce qui est « objectivement existant » et les créatures sont des « expressions réelles (*realis quaedam expressio et repraesentatio*) de ce qui est conçu dans le Verbe divin. (On n'oubliera pas quand même que Thomas ajoute à cette distinction l'idée du maintien d'une unité : tout est « compris » dans le verbe car en lui et par lui tout a été fait, tout subsiste : « *Convenienter igitur verbum creaturae, scilicet humanae naturae, unitum est* »).

Chez Bonaventure, la distinction dépasse la dualité sémantique de *res* pour ajouter un troisième élément : *res* c'est ce qui est commun (*communiter*) : tout ce qui tombe dans la connaissance » ; ce qui est le « propre » (*proprie*) parce qu'il s'identifie à l'entité extérieure à l'âme ; et ce qui est le « plus propre » (*magis proprie*) en tant qu'il désigne « l'entité en soi, c'est-à-dire de la substance » (Bonaventure, *Commentaire des Sentences*, p. 93). Cette trilogie ontologique de *res* va prévaloir dans le lexique philosophique du XVe siècle, mais sans pourtant se défaire de l'ambiguïté et du clivage dans la « réalité » de l'être qui subsiste dans le langage quand on nomme la « chose » sous le mode de la pensée et sous le monde de la connaissance. C'est une telle scission qui ressort de l'ontologie de *res* chez saint Thomas quand il dit clairement : « le nom de la chose a une double origine » à savoir : « ce qui est dans l'âme » et qui se pense, se dit, et « ce qui est hors de l'âme » pour signifier « quelque chose de fixe (*ratum*) et de stable dans la nature » (In I Sent., dist. 25, q. 1, art. 4). Mais Thomas s'arrête-t-il seulement sur cette distinction et scission sans trouver leur lieu de coïncidence ?

« Actus credentis non terminatur ad ennutiabile, sed ad rem ».

┌──────────────────┐
le dire le dit
acte (*ens*) chose - *ens*

Nous poursuivons avec le point 3.